

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :
Date de réception : 08 M 12012	2012-68
	1. Intitulé du projet
Délà chenent de 1ha 23	aboca sur la commune de Roannes 50 Mars
Pieu dir Carolal	nom du Bas "Laparade"
NAME AND ADDRESS OF THE OWNER, WHEN PERSON NAMED IN	tification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom CEGUIN	Prénom Claudine
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	
Nom, prénom et qualité de la personne marale	habilitée à représenter la personne
RCS / SIRET 1410911312141151	6 3  0 0 0 1 7  Forme juridique
14012.41014.71	OLY S ( S ( S Y ) ( ) .
Joianez à	votre demande le document CERFA n° 14734*01
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	dimensionnement correspondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	0.51
51a	Défichement d'une superficie de
	1 ha 23 a 60 ca
DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN	4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1
4.1 Nature du projet	
Oshi chaement de 1ha	23 a 60 ca de "La prade" peuplés de petits chines
hetes et haix	purity of the pu
4.2 Objectifs du projet	
Platratil de alebic	henew est l'apparet somme de la marte
to reach the de his	hement est l'agrandissement de la parcelle de d'une superfine de 63 à 40 ca
attenante desa en he	we di une remporprise de la ranca
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation	
le de finchement esera re	alice par abattage, débardage et anachage des
saiche au printemp	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
la alander plant	To sera la muni en Herbe de la paralle

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité administration de sier(s) d'autorisation(s).	ive de l'Etat compétente en mi	atière d'enviro	onnement devra être jointe au(x)
Autorisation de de	e frichemont of dero	jation esp	cies protégées
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est r	rempli	
Autorisation de	défichement.		ciclular
4.5 Dimensions et caractérisfiques du pro	jet et superficie globale (assiette) de	e l'opération - p	réciser les unités de mesure utilisées
	urs caractéristiques		Valeur
Su perfèce défichée			1 ha 23 a 60 ca
4.6 Localisation du projet			
Adresse	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 02°22	05:3 Elat. 44°49. 59.7"N
"Laprade"	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	d). 8°, 10°, 18°,	28° a) et b), 32°; 41° et 42°:
	Point de départ :	Long °	'"_ Lat°'"_
Cazolar	Point d'arrivée :	Long °	'"_ Lat°'_"_
15270 Roannes 5	Communes traversées :		
Mary	Roannes 5 Man	1	The second second
		6000	
4.7 S'agit-il d'une modification/extensis 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux ? Si oui, de quels projets se compose le	uvrage a-t-il fait l'objet d'une étud utorisé ? programme de Oui		Oui Non Oui Non
5 Santibilité	environnementale de la zone d'ir	molantation en	viennáa
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lie		npianianon en	
Basement de petits Zonc A (agricole)		haix	
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation			ne Oui Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

applicables à la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documen environnementale ?	ts ont-	ils fait l'	objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implair Complétez le tableau suivant, par tous moyens utile http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude	s, not	amment	ée : à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		<b> </b>   <b> </b>   <b> </b>	
en zone de montagne ?		✓	
sur le territoire d'une commune littorale ?		Œ	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		×	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		Ø	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture			

V

Y

X

d

Si oui, intitulé et date d'approbation :

et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par

un plan de prévention des risques

délimitation ?

technologiques ?

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

dans une zone de répartition des eaux ?

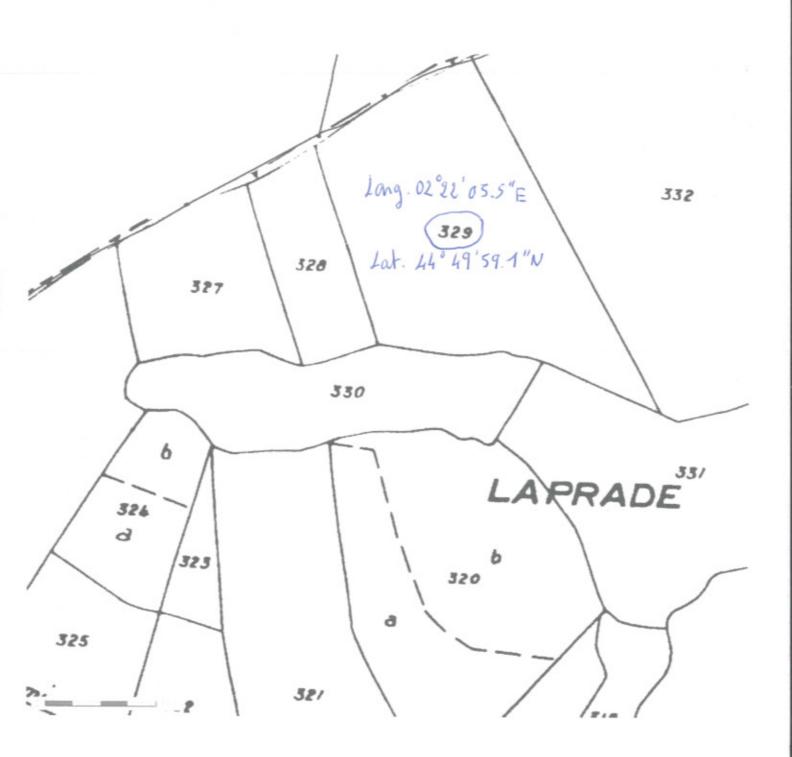
	mètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation huma				
dans un site i	inscrit ou classé ?			[V]	
Le projet se s	itue-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Nat	ura 2000 ?			W.	
	nent historique ou d'un site class nondial de l'UNESCO ?	é au		A	The section of the se
<b>ENGINE</b>	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	ntiel o	du proje	t sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir	-	A COLUMN	-	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
	pléter le tableau suivant : nines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		¥		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		d		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		οζ.		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?				
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, confinuités écologiques ?		K		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		₹		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		( <u>)</u>	2	

	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<b>(</b>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	K	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<b>4</b>	
	Est-il source de bruit ?	K	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	ĸ	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des	7	
Commodité	nuisances olfactives ?	$\overline{\mathbf{X}}$	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?	K	
	Est-il concerné par des vibrations ?	V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	Ų	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	K	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	K	
	Engendre-t-il des rejets	ď	
Pollutions	hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	Ø	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	K	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<b>X</b>	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<b>X</b>	
		elles si	usceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

.

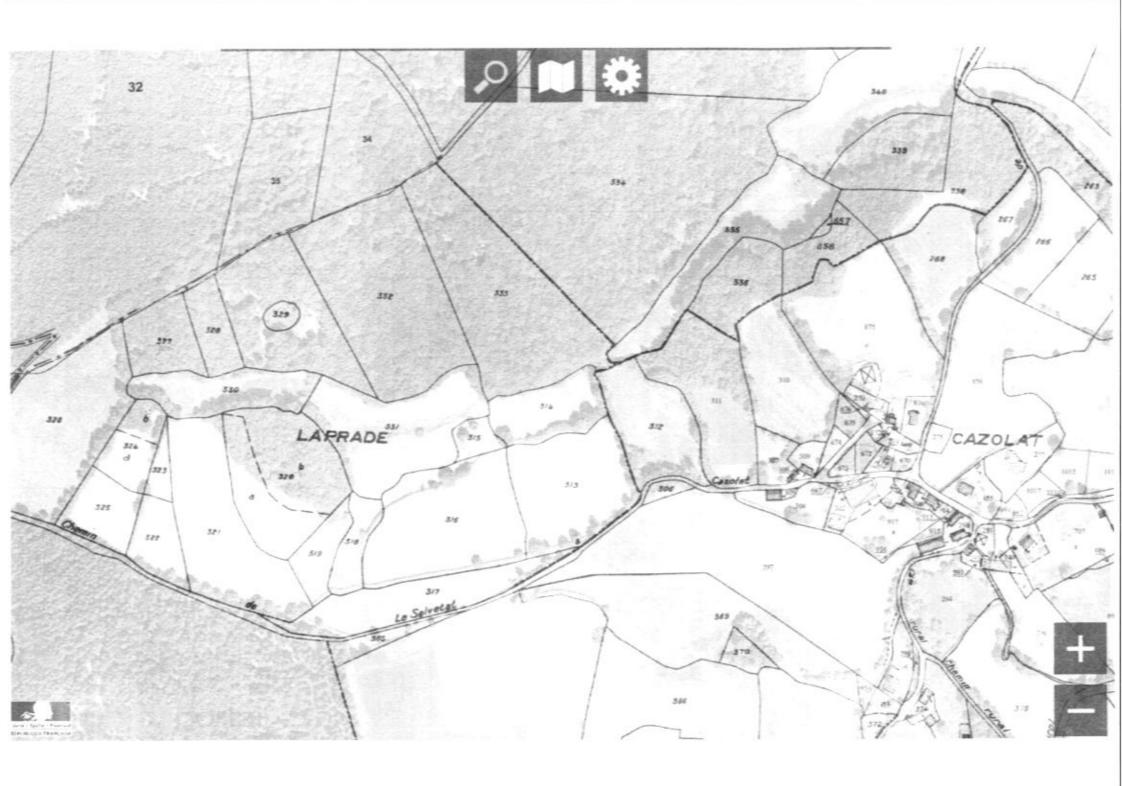
6.3 [	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non A Si oui, décrivez lesquels :
_	
N. SE	7. Auto-évaluation (facultatif)
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	8. Annexes
8.1	8. Annexes Annexes obligatoires
8.1 /	
	Annexes obligatoires Objet
P.	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'îl existe);
区区	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;
8.1 /	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et
区口	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'îl existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000.
rs rs	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et
区 区 日 Veu	Objet  Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

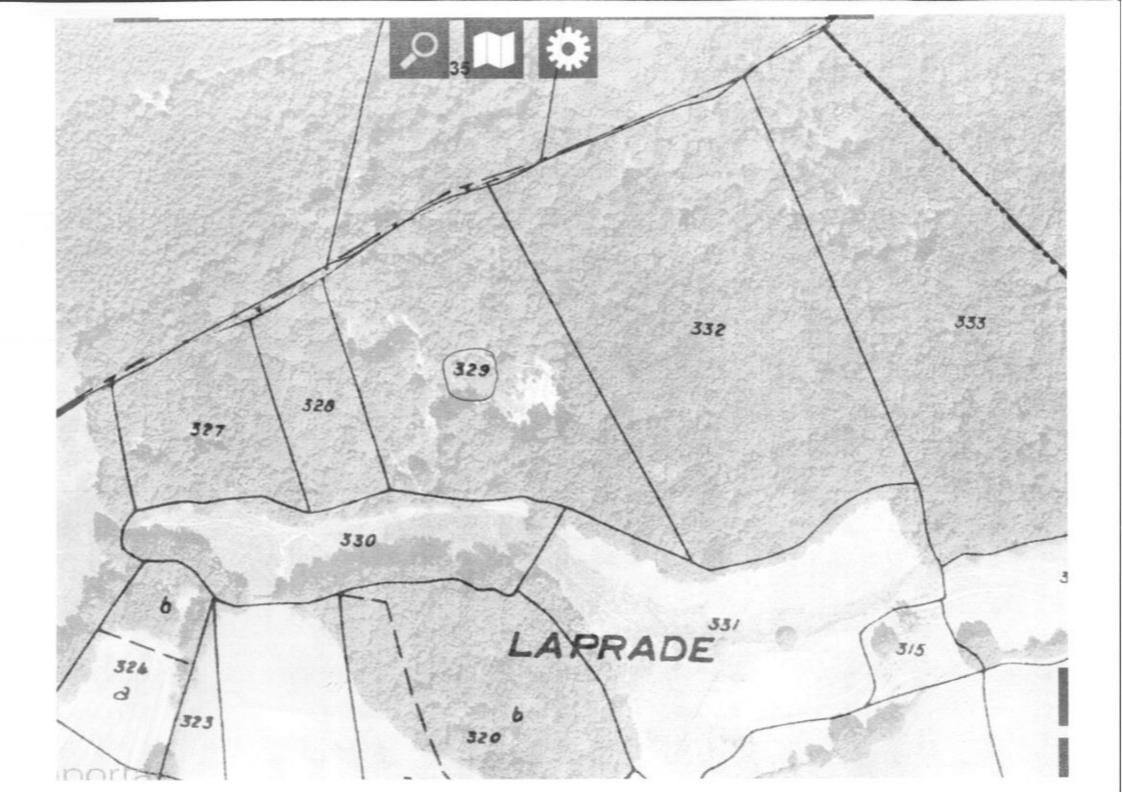
	9. Engagement et sig	gnature
ertifie sur l'hon ait à	Roannes Ci May	IE. 7 Novembre 2012
nature	01	



© IGN 2012 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : Latitude : 2° 22' 03.9" E 44° 49' 56.8" N

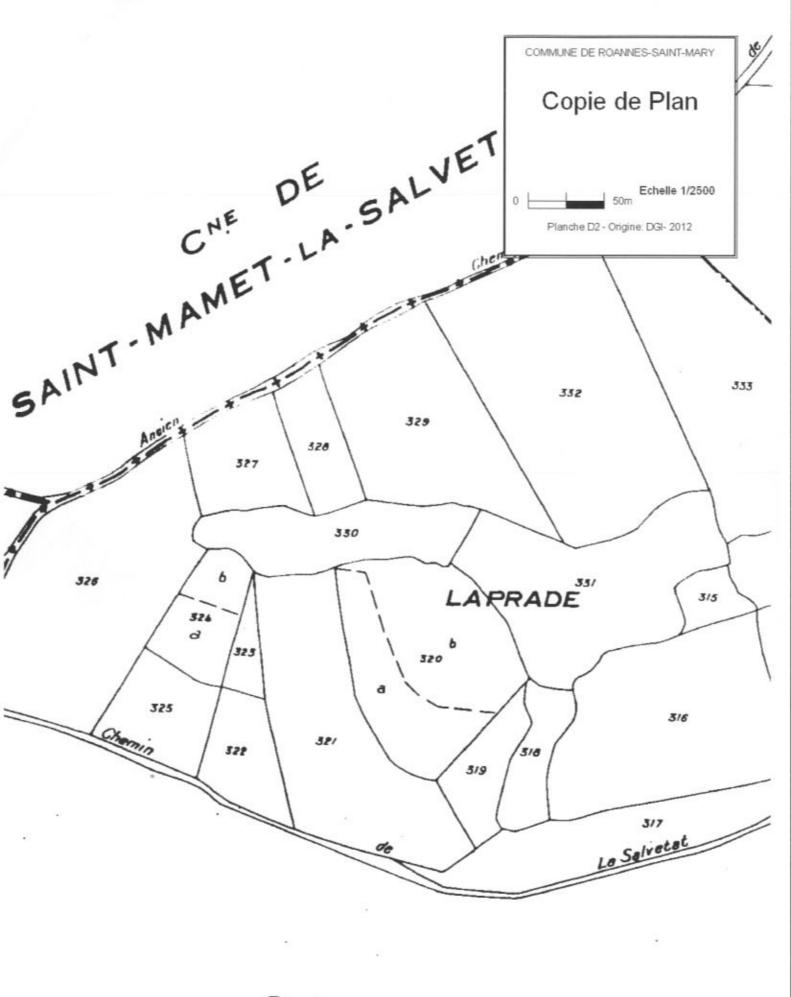








Longitude : Latitude : 2° 22′ 15.6″ E 44° 49′ 56.9″ N



SECTION

